AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-2-70 022700

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 - 5.57

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K

BULLETIN N° 113 FEVRIER 1970

LE DESHERBAGE PRECOCE DES CEREALES D'HIVER

1 - LUTTE CONTRE LES GRAMINEES ADVENTICES AU COURS DU TALLAGE DE LA CEREALE :

Les herbicides actuellement utilisés pour cet usage sont principalement destinés à détruire le vulpin et l'agrostide jouet du vent dans le blé tendre d'hiver. Cependant un produit peut-être employé sur orge d'hiver (le métoxuron), signalons toutefois que le lénacile et le mélange lénacile ioxynil seraient également sélectifs.

Quant à l'effet obtenu à l'égard des autres graminées adventices que le vulpin et l'agrostide jouet du vent (pâturins, ray-grass, folle avoine, etc;;;) il est assez variable (suivant produits et stades des adventices au moment du traitement) et dans l'ensemble plutôt limité.

En raison des conditions climatiques de l'automne dernier de nombreux agriculteurs n'ont pas appliqué le traitement de post-semis et pré-levée. Ilsera donc prudent de suivre les cultures en vue d'une intervention éventuelle dès la fin de l'hiver proprement dit, c'est-à-dire à partir de fin février - début mars pour notre région. Cette technique peut être appliquée à coup sûr puisqu'elle permet au producteur de se rendre compte préalablement du degré d'infestation de ses cultures par les graminées adventices et d'apprécier ainsi les chances de rentabilité d'un tel traitement. Il importe cependant d'être prudent : les graminées adventices, et le vulpin en particulier, sont de redoutables concurrentes pour la céréale ; elles peuvent entraîner des chutes de rendements très sensibles et il n'est pas nécessaire d'atteindre une infestation élevée pour qu'un traitement se justifie et se révèle par la suite très rentable.

QUAND DOIT-ON TRAITER ?

La compétition céréale -graminées adventices commence tôt ; le vulpin a une végétation plus rapide que le blé (enraciné moins profondément il profitera plus rapidement des éléments fertilisants).

Un désherbage le plus précoce possible est donc recommandé : les nombreux essais effectués au cours de ces dernières années en montrent toute la rentabilité. Le début du tallage de la céréale (une à 2 talles ; 6-7 feuilles) est la période la plus favorable ; avec certains produits il est indispensable de traiter lorsque le vulpin est encore très jeune (lénacile et lénacile + ioxynil). Il importe cependant de tenir compte des possibilités de levées tardives de graminées adventices, en particulier dans le cas de cultures peu avancées.

Il est en outre prudent d'attendre la fin des périodes de fortes gelées et de traiter des blés sains, denses et vigoureux.

Un herbicide (la méthoprotryne) permet des interventions tardives (pendant la montaison) mais de telles applications ne doivent être envisagées qu'à titre exceptionnel.

P.287

QUELS PRODUITS PEUT-ON UTILISER ?

Le tableau ci-dessous indique les produits conseillés et les doses de matière active à l'hectare.

Les possibilités d'utilisation sur orges d'hiver et à l'égard d'autres graminées adventices que le vulpin et l'agrostide jouet du vent sont précisées en "observations".

Matières actives		OBSERVATIONS
Nom	dose Kg/Ha	
méthoprotryne	1,500 kg	application dès le début du tallage du blé (possible pendant la montaison) pâturin annuel ; flouve odorante
méthoprotryne + simazine	0,900 kg + 0,200 kg	Avoine d'hiver (*) utilisable jusqu'à la fin du tallage pâturins et ray-grass très jeunes
dichlobénil + monolinuron	1,25 kg + 0,45 kg	traiter le plus tôt possible après les fortes gelées (stade 5/6 feuilles du blé) pâturins et ray-grasst très jeunes
lénacile	0,8 kg	Orge d'hiver (*) sur vulpin jeune : 3 feuilles à 2 talles
méthabenzthiazuron	2,100 kg	à partir du stade 3feuilles du blé pâturin annuel
métoxuron	4 kg	Orge d'hiver. Traitement au cours du tallage de la céréale.
lénacile + ioxynil	0,800 kg + 0,400 kg	Orge d'hiver vulpin très jeune (2 feuilles)

* d'après document ITCF

Suivant les sols des "ajustements de doses peuvent être nécessaires et il paraît utile de consulter à ce sujet les notices d'emploi des produits. D'une façon générale les doses doivent être augmentées dans les terres fortement argileuses ou humifères et diminuées dans les sols légers.

Mais ces herbicides ne sont pas que des antigraminées. Leur action sur adventices dicotylédones n'est pas négligeable, bien qu'assez variable d'un produit à l'autre ; elle est parfois bonne à très bonne (méthoprotryne ; méthabenzthiazuron, métoxuron) lorsque les mauvaises herbes traitées sont au stade de plantule. On ne peut cependant affirmer que le traitement à l'égard des graminées adventices supprimera toute intervention relative aux dicotylédones, notamment à l'égard des vivaces (chardons, liserons, par exemple) et des espèces annuelles levant tardivement.

LES CONDITIONS D'UTILISATION

D'une façon générale les conditions climatiques au moment du traitement n'ont pas une grande importance. Cependant on ne doit pas traiter sur sol gelé ou couvert de neige.

La plupart des fabricants conseillent d'avoir recours à un volume de bouillie/ hectare d'au moins 5-600 l avec une pulvérisation en gouttelettes relativements grosses (donc faible pression) ; un agitateur mécanique est également souhaitable.

.../...

L' application des herbicides antigraminées exige une grande précision de manière à respecter scrupuleusement les doses indiquées (risque de phytotoxicité avec certains produits si la dose recommandée est dépassée). On devra bien connaître le volume de bouillie épandu à l'hectare et éviter ensuite toutes variations (surveiller de très près la pression, la vitesse d'avancement, etc...) ; le réglage en hauteur de la rampe, la vérification des buses, etc... ne devront pas être négligés.

Les mélanges éventuels avec d'autres herbicides ou des engrais liquides ne seront effectués qu'avec prudence : se renseigner préalablement.

II - DESTRUCTION CHIMIQUE PRECOCE DES DICOTYLEDONES ADVENTICES :

La rentabilité du désherbage précoce antidicotylédones dans les cultures de céréales est démontrée depuis longtemps.

La plupart des produits utilisables à cette époque nécessitent l'épandage d'au moins 4 à 500 litres de bouillie à l'hectare. Ce sont :

1 - les colorants nitrés : D.N.O.C (3 kg M.A/ha) ; DINOSEBE et DINOTERBE (1 kg M.A/ha).

Ces herbicides de contact doivent être utilisés sur des mauvaises herbes très jeunes, à l'état de plantules, à partir du stade "3 feuilles" de la céréale. Ils détruisent la plupart des dicotylédones annuelles mais sont sans effet sur les vivaces (chardons, liserons).

Les colorants nitrés sont recommandés à proximité des vignes (l'emploi des phytohormones de synthèse étant déconseillé).

Les spécialités à base de D.N.O.C et de DINOTERBE peuvent être employées à une température relativement basse mais par beau temps (éviter rosée ou pluie)

2 - les phytohormones de synthèse :

Deux produits de ce groupe sont bien supportés par la céréale au cours du tallage : le M.C.P.B. (1,6 kg M.A/ha) qui peut être employé à des températures relativement basses mais dont le spectre d'activité est assez limité et le MECOPROP (2,5 kg M.A/ha) à utiliser dans les cultures infestées de gaillet-gratteron, de ravenelle, de mouron des oiseaux.

3 - Les associations d'herbicides :

Les associations suivantes sont assez polyvalentes (en ce qui concerne la diversité des mauvaises herbes à détruire) et peuvent être employées en cours de tallage :

- ioxynil + mécoprop
- dinoterbe + mécoprop
- DNOC + dicamba
- 2,4 -MCPA + dicamba
- mécoprop + 2,4-D + 2,4-MCPA + piclorame
- ....etc.

Ces deux dernières associations ne sont conseillées qu'à partir du stade 2/3 talles.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés
des Avertissements Agricoles.

Imprimerie de la Station de Bourgogne et Franche-Comté. Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 288